

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES – CESSION D'UN TENEMENT FONCIER
(HORS CHAMP D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE DU 01/04/2019)

Identification du propriétaire :

Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur
Immeuble Le Noailles
62/64 La Canebière
CS10474
13001 MARSEILLE
Tél : 04 96 11 70 00

Objet de la présente consultation :

Cession d'un tènement foncier sur la commune de MARSEILLE 1er.

L'EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite céder un tènement foncier, qui comprend 4 immeubles sis 26-28 allée Léon Gambetta et 113-115 Canebière aux fins de réalisation d'un îlot démonstrateur de la réhabilitation tertiaire en centre-ville. Le prix prévisionnel de vente du foncier est stipulé dans le règlement de la consultation.

Lieu de retrait du dossier de consultation:

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rubrique « Appel à projets » sur le site internet de l'EPF
<https://consultation.epfprovencealpescotedazur.fr/>

En cas de dysfonctionnement lié au téléchargement complet du dossier, veuillez contacter la personne suivante :

Mme Samantha MUSTACHIA : s.mustachia@epfprovencealpescotedazur.fr ou 04 88 22 40 02

Date limite de remise des candidatures :

Le mercredi 05 octobre 2022 à 12h00.

Lieu de remise des candidatures

A l'adresse :

EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur
Immeuble le Noailles –5^{ème} étage
CS10474
62/64 La Canebière
13001 MARSEILLE

La remise des candidatures sera réalisée uniquement sur support papier (et copie sur support informatique). La transmission par voie électronique ou par fax ne sera pas acceptée.